

AVIS

Réf. : AT.18.61.AV

Date d'approbation : 13/07/2018

Révision du plan de secteur de Malmedy-Saint-Vith en vue de l'inscription d'une zone d'extraction en extension à la Carrière de la Bouhaye à WAIMES – Demande de révision

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- *Initiateur :* TRA.GE.CO. SA
- *Demandeur :* Gouvernement wallon
- *Autorité compétente :* Gouvernement wallon

Avis :

- *Référence légale :* D.II.48 § 4 du CoDT
- *Date d'envoi du dossier :* 13/06/2018
- *Délai de remise d'avis :* 60 jours
- *Audition :* 10/07/2018

Projet :

- *Localisation & situation au plan de secteur :* A l'ouest, à l'est et au sud-est de la carrière de la Bouhaye - zone d'extraction
- *Affectations proposées :* Zone d'extraction
- *Compensations :* Zone agricole, zone forestière

Brève description du projet et de son contexte :

Cette demande de révision vise l'inscription au plan de secteur d'une zone d'extraction (incluant une zone de dépendances d'extraction) d'environ 23,8 hectares en extension de la carrière de la Bouhaye. Ces parcelles sont actuellement situées en zone agricole.

Cette carrière assure la mise à fruit d'un gisement de la pierre de Steinbach, de type « grès quartzeux ». L'objet de cette demande a été sollicité vu la réserve de gisement encore disponible.

Des compensations planologiques sont prévues pour une superficie de 8,6 ha en vue de compenser la même superficie prévue en zone de dépendance d'extraction.

AVIS

Le Pôle Aménagement du territoire remet un avis favorable sur la demande de révision du plan de secteur de Malmedy-Saint-Vith en vue de l'inscription d'une zone d'extraction en extension à la Carrière de la Bouhaye et de zones proposées en compensation à WAIMES. Il est dès lors favorable à la poursuite de la procédure.

Le Pôle estime en effet que le projet de révision répond à un besoin avéré vu la limite du gisement actuel.

Enfin, étant donné que le dossier est en début de procédure, le Pôle tient à préciser que le présent avis ne présuppose pas des avis qui seront émis par le Pôle dans la suite de ce dossier.



Samuël SAELENS
Président